

# **ADRESSE DES CHEFS DES PREMIÈRES NATIONS INNUES DE MAMUITUN MAK NUTASHKUAN**

**Auprès de la commission des institutions chargée de tenir des  
auditions publiques à l'égard de :**

**L'entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations  
de Mamuitun mak Nutashkuan et le gouvernement du Québec et  
le gouvernement du Canada**

**23 janvier 2003**

## **Introduction**

(Présentation en innu aimun)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, parlementaires de l'Assemblée Nationale, membres de la commission, nous vous saluons et vous remercions de nous accueillir dans ce haut lieu de la démocratie où se prennent les décisions importantes de la société québécoise, et à ce moment historique de nos relations.

Notre présence en tant que chefs des Premières Nations innues de Mamuitun mak Nutashkuan dans cette enceinte aujourd'hui revêt pour nous une importance qui a valeur de symbole. Nous sommes ici pour affirmer solennellement la volonté de notre peuple, dont l'identité se situe au cœur même du territoire de ce pays, d'être reconnu à juste titre par nos voisins et amis.

Et nous voulons que cette reconnaissance se fasse dans l'enthousiasme, l'honneur et la dignité, par la signature d'un Traité, d'égal à égal. Nous n'avons surtout aucune intention qu'elle se fasse au détriment des gens que nous côtoyons et avec qui nous entretenons depuis longtemps des rapports les plus harmonieux possibles.

L'Assemblée nationale a déjà posé un geste d'ouverture envers nous, à l'époque de René Lévesque en 1985, en adoptant une résolution portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones. Cette résolution reconnaît l'existence de nos nations,

de nos droits ancestraux ainsi que l'importance pour la société québécoise d'établir avec nous des rapports harmonieux fondés sur le respect et la confiance. Cela a permis l'amorce d'un dialogue franc et honnête.

Il y a quelques mois, dans la foulée de ces discussions, les négociateurs du Canada, du Québec et des Premières Nations de Mamuitun mak Nutashkuan ont convenu d'une entente de principe d'ordre général qui servira de base à la négociation d'un Traité moderne. Il reste maintenant aux autorités politiques respectives de chacune des parties de ratifier ce résultat, qui est encore, pour l'instant et jusqu'à la signature d'un Traité, sans effet juridique. Nous sommes ici aujourd'hui pour vous signifier l'importance que représente la réussite de cet exercice pour nous. Nous croyons être à l'aube d'une ère nouvelle et remplie d'espoir.

### **Une culture distinctive**

Toutes les cultures de la Terre ont leurs particularités. La nôtre repose principalement sur le fait que nous avons toujours entretenu et voulons continuer d'entretenir un lien sacré et inaliénable avec la terre, cette mère qui nous nourrit depuis des millénaires et dont les aînés nous ont enseigné à être les gardiens. Les lacs, les rivières, les montagnes, les forêts du Nitassinan portent les marques des traces laissées par les Innus. Nous avons parcouru ce territoire et l'avons préservé pour les générations futures. Nous avons donné les noms de notre langue à tous ses

lieux. Nous y vivons depuis des millénaires en peuple digne et fier. C'est notre milieu de vie, le témoin de nos pensées et de nos actions, et celui-ci a façonné à jamais notre mode de vie.

Cependant, nous avons dû vivre des transformations et des bouleversements importants de notre mode de vie en raison de l'adaptation nécessaire aux changements de notre société et de notre environnement. Aujourd'hui, notre culture distinctive est menacée. Elle est toujours intimement liée à notre fréquentation du territoire et à notre mode de vie ancestral que l'on désigne par Innu Aitun mais, comme plusieurs autres à travers la planète qui sont minoritaires, elle doit s'adapter pour survivre. Nous devons faire des efforts colossaux pour sauvegarder cet héritage et nous les ferons.

Nos ancêtres reposent en paix partout sur le Nitassinan. C'est d'eux et de cette terre que nous vient notre fierté d'être Innus. Les souvenirs de notre peuple sont bien vivants dans le Nitassinan et nous voulons qu'ils le restent. Nous voulons que ce territoire continue de nous raconter son histoire et ses légendes, qu'il continue de nous faire prendre conscience de nos grandeurs et nos misères et qu'il continue de supporter notre devenir collectif. . Notre culture est une richesse pour tous et le Québec doit être fier de l'existence de cette culture distinctive.

Les difficultés que nous avons pu rencontrer au cours de notre histoire n'ont cependant jamais atténué, de quelque façon que ce soit, notre volonté profonde de préserver notre culture, nos traditions, notre langue et notre lien sacré avec le territoire. Nous savons que plusieurs Québécois et Québécoises partagent aussi ce sentiment d'appartenance au territoire. Nous respectons cet attachement.

### **Une relation qui remonte à loin**

Le respect entre nos peuples a déjà été plus formel qu'aujourd'hui. Au début de nos relations, nos ancêtres ont cru bon de sceller leurs liens d'amitié dans un Traité de paix et d'amitié conclu à Tadoussac en 1603. Nous vous rappelons ce fait aujourd'hui parce qu'il constitue selon nous le fondement de notre coexistence sur le territoire. Cette alliance, dont le 400<sup>ième</sup> anniversaire sera célébré cette année, a fait en sorte d'établir un partenariat entre nos deux peuples, partenariat qui a permis à tous d'en tirer des bénéfices qui produisent encore leurs effets aujourd'hui. Ce partenariat était basé sur une relation d'égal à égal, de nation à nation. Rappelons-nous toujours de l'esprit qui a guidé cette relation.

Malheureusement, la volonté de développement de notre partenaire était porteuse de valeurs qui nous étaient étrangères. Aujourd'hui, c'est cet esprit de partenariat égalitaire que nous cherchons à retrouver. Nous n'avons pas l'intention de nous apitoyer sur notre sort. Nous sommes résolument orientés vers l'établissement

d'une nouvelle forme de relation ; moderne, bénéfique et avantageuse pour tous. Cependant, personne ne doit nier que notre réalité actuelle comporte une part de blessures qui doivent être guéries.

### **Un combat semblable**

Le combat que nous menons pour notre autonomie et notre reconnaissance ne doit certainement pas vous paraître étranger, puisqu'il est similaire à celui qu'ont livré et que livrent encore aujourd'hui les Québécois et les Québécoises. S'il y a des gens qui peuvent comprendre nos aspirations et les supporter sur ce continent, nous croyons que ce sont bien vous, Québécois et Québécoises, qui devez aussi demeurer vigilants et fermes quant à votre désir de ne pas vous noyer dans la masse qui vous entoure. C'est la même chose pour nous.

Nous sommes fiers de nos origines et de notre histoire même si elle porte en elle sa part de blessures. Nous sommes fiers d'être Innus. Vous convenez sûrement que cela est normal et légitime. Nous n'avons pas envie nous non plus de nous fondre dans la masse. Il ne saurait être question de renoncer à notre spécificité. Notre peuple est, depuis la nuit des temps, l'un des premiers peuples de ce pays. Ce caractère distinct transcende toute autre catégorisation que l'on pourrait être tenté de nous apposer.

Nous voulons une reconnaissance pleine et entière de nos droits, dans un contexte moderne et selon des modalités convenues, et nous avons besoin d'outils pour nous permettre de grandir. Nous ne voulons pas créer un État dans l'État. Nous voulons agir dans le cadre d'institutions reconnues légitimement et dans le respect de la Règle de Droit.

Si le Québec n'avait pas bénéficié d'outils institutionnels comme son Assemblée nationale, ses propres champs de compétences, son Code civil, aurait-il pu se développer tout en conservant son identité propre et spécifique ? Les Québécois et les Québécoises, tout comme les Innus, ont pris conscience à un moment donné au cours de leur histoire de l'importance de défendre leurs droits, leur culture et leur langue et de reprendre en mains leur destinée. Le Québec a fait sa Révolution tranquille spécifiquement dans cet esprit. Notre combat est de même nature.

### **Les enjeux de la négociation pour les Innus**

Dans cette négociation, les enjeux suivants sont incontournables pour les Innus de Mamuitun mak Nutashkuan :

- 1- la reconnaissance de nos droits ancestraux, y compris le titre aborigène ;
- 2- le maintien du lien avec l'ensemble du territoire ancestral (Nitassinan) ;
- 3- la cohabitation harmonieuse et pacifique ;

#### 4- le partenariat.

Pour nous, il est fondamental que le Traité à intervenir soit basé sur la reconnaissance de nos droits ancestraux, y compris le titre aborigène, plutôt que sur leur extinction. Autant sur la scène nationale qu'internationale, la jurisprudence et la compréhension de ce concept des droits ancestraux a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Qui pourrait aujourd'hui demander à une Nation comme la nôtre d'éteindre ses droits en échange d'un Traité ? Nous ne pouvons donc que nous réjouir du résultat obtenu suite au travail des équipes de négociation et du comité des juristes externes sur ce point. Les parties en sont arrivés à une solution qui rencontre les intérêts de tous, à savoir qu'en plus de la reconnaissance de nos droits, la Couronne atteint également le degré de certitude juridique qu'elle recherche par la modulation des effets et modalités d'exercice de ces droits.

Un autre des principaux enjeux pour nous est le maintien du lien avec l'ensemble du Nitassinan, notre territoire ancestral. Tel que nous vous l'avons exposé plus tôt, ce lien constitue un des éléments fondamental sur lesquels repose notre culture distinctive. Nous avons constamment fait valoir auprès des instances gouvernementales l'importance de conserver ce lien. Nous avons toujours utilisé ce territoire et nous l'utilisons encore aujourd'hui. Nous y sommes chez-nous. Renoncer à ce qu'on nous reconnaisse la perpétuation de ce lien et la poursuite de

nos activités sur celui-ci n'était pas une voie de négociation acceptable pour nous. Il faut concilier cette réalité avec la présence des Québécois sur ce même territoire. La solution prévue à l'entente de principe, qui consiste à moduler les effets et modalités d'exercice des droits selon les affectations territoriales et à harmoniser nos réglementations respectives est, à notre avis, structurante et porteuse d'avenir.

La cohabitation harmonieuse et pacifique constitue également un autre enjeu important de ces négociations. Depuis plusieurs générations, les relations qui se sont développées au sein de nos populations ont très souvent été marquées de liens d'amitié réels et sincères. Au delà des grands enjeux politiques, il y a les gens et leur vie quotidienne. Notre volonté d'en arriver à la signature d'un Traité vise à ce que nos populations puissent encore davantage grandir et prospérer ensemble. Ce Traité devra permettre que ces liens qui se sont développés puissent devenir encore plus solides, que nous bâtissions ensemble une nouvelle forme de relation fondée sur la confiance mutuelle, confiance qui a été mise à rude épreuve depuis que le projet d'entente de principe a été rendu public. Contrairement à ce que plusieurs personnes peuvent croire, les Innus ne souhaitent pas et n'ont jamais souhaité vivre au crochet de la société et encore moins de s'enrichir à ses dépens. Nous croyons en une juste distribution des richesses collectives et au respect des peuples. Nous souhaitons cohabiter de façon harmonieuse et pacifique avec nos voisins.

Quant au partenariat, il constitue sans doute l'enjeu le plus résolument orienté vers l'avenir. Les Québécois, comme les Innus, doivent prendre conscience de l'immense potentiel qui réside dans l'établissement d'un véritable partenariat entre nous. L'exploitation des ressources issues de nos territoires ancestraux s'est longtemps faite sans que nous ayons notre mot à dire. Il n'a jamais été facile pour nous d'accepter cette situation, comme il n'est pas facile de concilier le développement économique de notre nation avec la sauvegarde et la protection de notre culture. Il s'agit pourtant là d'un défi bien contemporain. Nous ne souhaitons pas vivre en vase clos, nous avons besoin de nous développer. Pour ce faire, nous avons aussi besoin que nos voisins et amis nous comprennent et acceptent ce projet de Traité qui nous permettra d'avoir les outils nécessaires à notre propre développement. Une multitude de problèmes d'ordre socio-économique affligent nos communautés. Nous avons la volonté de les surmonter, de reconstruire, de nous redonner un avenir prometteur, mais nous le ferons difficilement sans nous entendre avec vous et sans votre support. C'est pourquoi nous privilégions la voie de la négociation au lieu de celle des tribunaux. Nous y gagnons tous.

### **Un projet de société**

La période que vit actuellement la société innue est très significative et importante. Nous assistons à de grands changements, sinon à un bouleversement de notre

société. Comme nous venons de l'évoquer, ces changements doivent s'opérer avec un esprit moderne et dans un contexte de plus en plus planétaire mais nous devons demeurer conscient de l'importance de ne pas dénaturer notre système de valeurs et le caractère patrimonial de notre héritage.

Nous devons relever des défis majeurs relativement, entre autres, à la protection et la promotion de notre culture et notre langue, à l'amélioration de notre situation sociale ainsi qu'au développement de notre économie. Il nous faut aussi instaurer notre propre gouvernement et nous doter, à plusieurs niveaux, d'institutions efficaces et reconnues, par nos partenaires, mais aussi et surtout par nos pairs. Toutes les actions à entreprendre en ces domaines nécessitent de la vigueur et une vision d'avenir globale. Nous avons la chance et le défi de bâtir des instruments qui nous permettront d'entrer pleinement dans une nouvelle ère.

Nos communautés ont cependant encore de grands pas à franchir afin d'améliorer leur situation actuelle mais nous croyons qu'il faut avoir foi en l'avenir. Notre jeunesse constitue, à cet égard, un capital humain remarquable qui nous permettra de relever les plus grands défis. Notre histoire est parfois heureuse et parfois tragique mais en misant sur notre force, notre détermination de même que la collaboration de nos amis, nous pourrons faire en sorte que notre futur soit celui d'une nation en pleine possession de ses moyens, capable d'assurer son

épanouissement. Nous sommes en train de faire notre propre révolution tranquille et les Québécois et Québécoises sont, d'une certaine façon, conviés à y participer.

Le Traité que nous voulons conclure, basé sur l'entente de principe actuelle, contiendra, nous le croyons sincèrement, les principaux éléments de prise en main de notre destinée. Il constituera un outil fondamental dans la construction de notre devenir collectif et un moyen de protection important de notre identité. Nous entendons nous servir de cet outil pour bâtir positivement notre avenir. Par le fait même, nous aurons aussi l'opportunité unique de contribuer avantageusement au développement des régions où nous vivons. Les retombées économiques de ce Traité seront importantes pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, autant dans l'immédiat que dans le futur. Les éventuels investissements seront favorisés par le contexte de partenariat qui émergera d'un tel Traité et par la solidité de notre pacte. Il nous faut tous clairement réaliser que nous avons un avenir commun, mais qu'aussi, nous sommes riches de nos différences.

## **Conclusion**

En tant que membres de l'Assemblée nationale du Québec et représentants de vos concitoyens québécois, messieurs et mesdames les député(e)s, nous croyons que vous avez la chance de poser le premier jalon d'un chemin qui va nous mener à un

rendez-vous historique important qui rehaussera le prestige et la crédibilité nationale et internationale des signataires.

Cette première étape consiste à poser un geste d'ouverture envers le peuple innu en signifiant de façon concrète votre appui au gouvernement du Québec dans la ratification de cette entente de principe d'ordre général, telle que rédigée actuellement. Cette entente demeure perfectible car tout n'est pas encore négocié et plusieurs précisions et ajustements des principes justes et nobles qui y sont avancés seront possibles avant la signature du Traité, entre autres par les autres Premières Nations innues qui voudront se joindre volontairement au processus.

Cette entente a été négociée dans l'honneur et la bonne foi. Elle contient les principaux éléments qui nous permettront de cheminer vers un Traité qui sera juste et équitable et qui fera l'affaire de toutes les parties.

Nous faisons appel à votre sens de l'État et du devoir afin que ce dossier ne serve pas à entretenir des querelles partisans ou électoralistes entre les partis. Nous savons qu'elle suscite des préoccupations chez beaucoup de gens mais ces préoccupations, même légitimes, ne sont pas une raison pour ne pas apprécier le résultat dans sa globalité. Comme représentants du peuple, vous avez le devoir d'être sensibles aux préoccupations des gens mais vous devez aussi considérer les enjeux dans une juste perspective.

Nous croyons qu'un large consensus parlementaire sur les principes et les propositions contenus dans cette entente permettra de rendre justice aux efforts qui ont été consentis dans ce dossier et d'espérer que son aboutissement sera considéré comme une fierté pour tous.

Ce n'est qu'à la condition de se faire confiance aujourd'hui que nous parviendrons à poser éventuellement cet acte solennel et sacré que sera la signature d'un Traité d'alliance basé sur l'équité entre nos peuples. Alors pourrons-nous dire avec fierté que nous avons posé un grand geste de respect et d'amitié entre nous.

Les Innus de Mamuitun mak Nutashkuan interpellent leurs voisins Québécois et Québécoises mais aussi, leurs frères et sœurs de la Nation innue afin que cette entente puisse nous permettre de laisser de côté ce qui nous sépare et construire ensemble sur ce qui nous unit. Et que l'esprit qui guide nos pas dans l'avenir soit animé d'une force et d'une détermination que rien ne pourra détruire.

Aujourd'hui, le peuple innu tend la main au peuple québécois. À nous tous de saisir cette opportunité historique.

Merci à tous !